

Nous vous proposons de commencer ce bulletin en revenant sur l'impact de la pluviométrie 2018 vis-à-vis du mildiou puis de faire un point fertilisation, flavescence dorée et formations proposées.

Climatologie et phénologie 2018 - Source Cirame

2018 à ce jour est caractérisée par une pluviométrie excédentaire.

Le **graphique ci-dessous** indique la pluviométrie mensuelle pour 4 postes météo du département, en comparaison avec la pluviométrie mensuelle moyenne (indiquée par « N »).

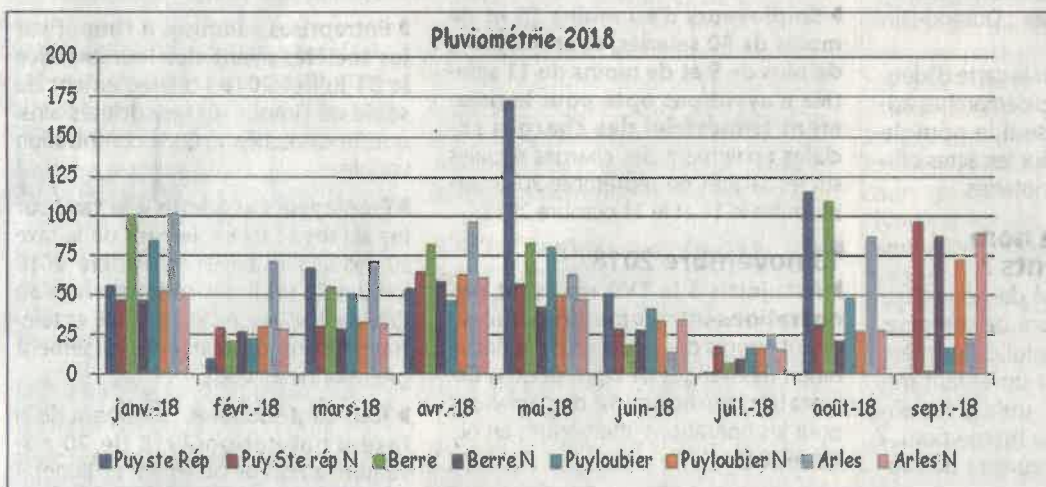
Il illustre l'hétérogénéité des situations. Par exemple, le mois d'avril est déficitaire pour les postes du Puy Ste-Réparate et Puylobier mais excédentaire à Berre et Arles. : voir graphique 1
Au niveau de la phénologie, le **débourrement** cette année est « normal », en retard de 2 se-

maines environ par rapport à 2017, année très précoce.

Le printemps chaud et humide a ensuite accéléré le cycle végétatif, la **floraison** a donc été plutôt précoce, proche de celle de 2017.

La **véraison** s'est terminée avec quelques jours d'avance sur 2016 et de retard sur 2017.

Les conditions climatiques particulières de ce millésime 2018 notamment la pluviométrie de août et septembre ont conduit à un étalement des vendanges. Celles-ci ont démarré mi août en zone précoce, et se sont terminées en octobre en zone tardive.



Mildiou

En sortie d'hiver, les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) indiquées par le modèle Potentiel Système étaient généralement faibles à moyennes.

Les 1^{ers} foyers primaires sont observés le 9 mai à Arles et Rousset. Ils sont issus des pluies du 29 avril et/ou du 1er mai.

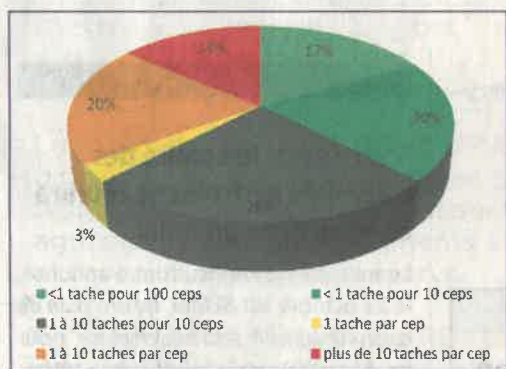
La pluviométrie du mois de mai a ensuite provoqué de nouvelles contaminations (foyers primaires et repiquages). Cette pluviométrie était liée à des orages, dont l'importance a beaucoup varié d'un secteur à l'autre (et parfois à l'intérieur même d'une commune). Le risque indiqué par la

modélisation était fort à très fort selon les secteurs.

De fin mai à mi juin les épisodes pluvieux se sont ensuite poursuivis avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs. **Ces pluies ont encadré la floraison, période à haut risque pour les grappes. La modélisation indiquait alors un risque exceptionnel.**

Les observations ont montré une sortie successive et progressive de taches dans le feuillage, avec une forte progression entre mi juin et début juillet (cf graphiques ci-dessous).

Mildiou sur feuilles le 12 juin



De mi juin à mi juillet, la situation s'est stabilisée grâce à une météo plus clémente.

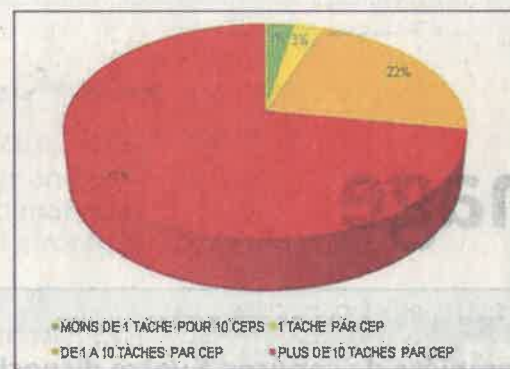
Sur grappes, les dégâts ont progressé jusqu'à fin juillet. Seules 2 parcelles sur les 36 de notre réseau ont été indemnes de mildiou sur grappes (cf graphique ci-contre)

Les orages du 16 et 20 juillet, 9 et 12 août ont par la suite provoqué une nouvelle progression du mildiou dans le feuillage. Des défoliations partielles ont pu être observées dans les cas les plus graves.

Au final, le mildiou n'a épargné que peu de vignes, et a pu engendrer ponctuellement des pertes de récoltes très conséquentes, en particulier pour le grenache qui est le plus sensible à ce champignon.

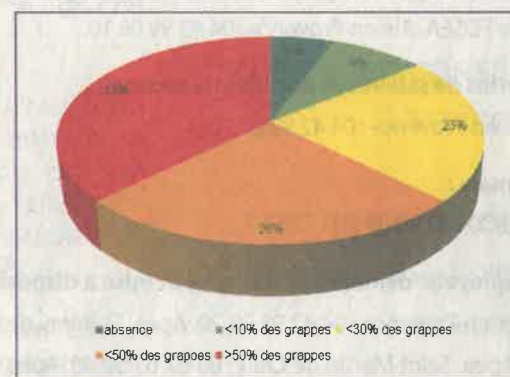
Dans le cadre de Nutrition Méditerranéenne en Provence, 81 calendriers nous ont été commu-

Mildiou sur feuilles le 2 juillet



niqués cette année. Le nombre moyen de traitements anti mildiou est de 7, toutes pratiques confondues (pour mémoire, 4 en 2016 et 2017).

Mildiou sur grappes le 23 juillet



Le point sur la fertilisation (Guide p. 88)

Vérifiez l'équilibre de vos sols à partir de vos analyses et de vos observations dans vos parcelles (rendement, feuillage, état sanitaire...). Les apports de correction doivent être si possible guidés par des analyses de terre complétées par des analyses foliaires. Sur sol équilibré, les apports doivent compenser les exportations de la vigne.

Potasse et Magnésie : ces deux éléments doivent être gérés ensemble, car l'excès de l'un bloque l'assimilation de l'autre. En absence de

carence, la fumure d'entretien ne doit pas dépasser les exportations : soit 60 à 90 Unités /ha maxi en potasse et 0 à 25 U/ha en magnésie. En sols très argileux, il est préférable d'apporter la potasse en localisé, si possible avec 2 coutres.

Phosphore : cas général, aucun apport, même en cas de déficit « théorique » indiqué par analyse (sol ou pétiole).

Azote : la stratégie de la fertilisation azotée sera adaptée selon vos observations et vos objectifs de production, voir tableau ci-dessous.

Stratégie de fertilisation azotée

Observation de la parcelle : vigueur et production (hors accident climatique ou sanitaire)	Vigne non enherbée ou enherbée 1 inter rang sur 2 Excédentaires	Vigne avec enherbement permanent tous les inter-rangs A enherber tous les rangs
0 unité/ha azote	0 unité/ha azote	
Équilibrées	0-15 unités /ha azote	0-30 unités/ha azote
Insuffisantes	15-30 unités/ha azote	30-50 unités/ha azote
Très insuffisantes	30-50 unités/ha azote	Revoir la stratégie d'entretien du sol*

* Détruire un rang sur deux, changer d'espèce...

Dans tous les cas l'entretien du sol sous le rang doit être maîtrisé car à cet endroit, l'herbe est particulièrement concurrentielle. Pour les parcelles à objectif de rendement élevé (90 à 120 hl/ha) et sur raisin de table**, majorer ces chiffres de l'ordre de 15 à 20 unités.

■ dans la limite de 50 unités maxi par hectare + 15 u si présence d'un enherbement

Amendements organiques : un bon taux de matière organique permet de résister à l'érosion, de retenir les éléments minéraux et l'eau, évite les dysfonctionnements d'assimilation des éléments

minéraux et active la vie microbienne du sol. Les amendements ont une faible valeur fertilisante, inférieure à 3 % pour les 3 éléments majeurs (N, P, K). Le broyage des sarments permet de restituer à lui seul environ 500 kg/ha par an sur les parcelles vigoureuses.

Positionnement des produits : Tous les fertilisants peuvent être positionnés durant le repos végétatif de la vigne, à l'exception de l'azote rapidement lessivable (engrais minéraux, engrais organiques d'origine animale type fientes).

Actualités flavescence dorée

Les prospections se sont terminées le 19 octobre. Environ 7000 ha ont été prospectés cette année dans notre département.

Les prélèvements seront finalisés avant la chute des feuilles. Les résultats d'analyses disponibles pour l'instant font apparaître des contaminations (voir tableau ci-dessous).

Cette situation peut évoluer car il reste encore des ceps marqués en attente de prélèvements et/ou des résultats d'analyses sur les secteurs prospectés à venir.

Résultats des prospections au 19 octobre

Commune	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2018 jusqu'au 19 octobre	Remarques
Aix-en-Provence	6	
Cabannes	2	
Eygalières	3	
Lamanon	2	
Lambesc	10	
Le Puy Ste-Réparate	1	
Orgon	8	
Rognes	19	
Sénas	3	
Saint Cannat	2	
Venelles	1	
Trets	1	Nouvelle commune contaminée (dernier foyer 2014)
Total provisoire	58	

L'équipe viticulture :

Didier Richy :
06 30 51 44 02
Vanessa Fabreguette :
06 74 55 81 19.

Agenda formations

Nous vous proposons 3 formations cet automne/hiver 2018 - 2019 :

➤ **Utiliser les plantes bio indicatrices pour raisonner l'entretien de ses sols**, 2 journées (12 et 13 novembre), avec Lionel BUNGE, formateur de Promonature. Objectifs de cette formation :

- Approfondir les bases de la botanique ;
- Etudier les notions élémentaires d'écologie ;
- Faire le lien entre le système naturel et les pratiques viticoles pour pouvoir les améliorer ;
- Connaître les étapes d'un diagnostic de sol à partir de l'observation de la flore.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Vanessa FABREGUETTE : 06 74 55 81 19.

➤ **La haute valeur environnementale, une démarche environnementale pour votre exploitation**, formation d'une journée (20 novembre), animée par Emmanuèle DAVIN GEIL, Chargée de missions qualité et phytosanitaire. Objectifs de la formation :

- Comprendre le fonctionnement d'une démarche environnementale soutenue par le ministère de l'agriculture ;
- S'approprier les différentes exigences de la démarche afin d'évaluer le niveau de conformité de votre exploitation.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Emmanuèle DAVIN GEIL : 04 42 23 86 52.

➤ **Tailler ses plantiers et maintenir son potentiel de production**, une session organisée sur 2 jours est proposée avec Didier RICHY, conseiller viticole. Objectifs de cette formation :

- 17 janvier 2019 : revoir les principes de base de la taille et améliorer sa pratique notamment lors de la taille de ses plantiers ;
- 21 mars 2019 : échanger sur la mise en œuvre réalisée dans les chantiers de taille des plantiers.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Didier RICHY : 06 30 51 4 402
d.richy@bouches-du-rhone.chambagri.fr